

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.010

*L'An Deux Mille Trois, le 16 janvier à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.*

**DATE DE CONVOCATION**

9 JANVIER 2003

**DATE D'AFFICHAGE**

9 JANVIER 2003

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjointes,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, POTENNEC, RAYMOND, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. COASSIN représenté par Mlle ISENDICK

Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS

Mlle LABEYRIE représentée par M. MOST

Mme PELTIER représentée par M. FAVRE

M. SIMONNET représenté par Mme BARRAUD-DUCHERON

Mlle TURPIN représentée par Mme DACOSTA

**ABSENTE-EXCUSEE** : Mme MOINET

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Présents : 26

Nombre de Votants : 32

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : ALIENATION DE TERRAIN au profit de M. DEJEAN ALAIN  
cadastré section BR N° 186 p "LE MOUILLERON"

**VOTE** : UNANIMITE

M. DEJEAN Alain, demeurant 19 rue des Rouges-Gorges, 03100 MONTLUCON, a manifesté son intention d'acquérir la parcelle de terrain cadastrée section BR n° 186 p, pour une surface de 311 m<sup>2</sup>, sous réserve du bornage, par signature d'une promesse d'achat en date du 28 novembre 2002, moyennant la somme de MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIX SEPT EUROS HORS TAXES (1 897 Euros H.T.)

Les Services Fiscaux consultés dans le cadre de la transaction ont estimé le terrain à une valeur de 6,10 Euros le m<sup>2</sup>.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

OUI l'exposé du RAPPORTEUR,

Vu l'avis des Domaines en date du 12 avril 2002

Vu la promesse d'achat signée par M. DEJEAN Alain, en date du 28 novembre 2002,

APRES en avoir délibéré,

#### **D E C I D E**

- d'aliéner au profit de M. DEJEAN Alain, la parcelle de terrain cadastrée section BR n°186 p, d'une surface de 311 m<sup>2</sup>, moyennant la somme de 1 897 euros H.T.

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de l'opération, et notamment l'acte authentique,

- de désigner l'étude de Maître BOIZUMAULT André, 20 avenue de la Libération, 17700 SURGERES, Notaire de l'acquéreur, pour la rédaction de l'acte authentique,

- d'inscrire la recette correspondante au budget en cours à la date de la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 20 janvier 2003  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**